Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878) **Heft:** 18 [i.e. 19]

Artikel: Lausanne, 4 mai 1878

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184737

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ARONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus.

Lausanne, 4 Mai 1878.

Lausanne a repris sa physionomie et son calme habituels. Les élections pour notre Grand Conseil sont terminées depuis longtemps; le Conseil communal de Lausanne a pu se constituer après six laborieux tours de scrutin; la nouvelle municipalité siège à l'Hôtel-de Ville. Toutes les combinaisons politiques, les assemblées populaires, les discussions passionnées ont fait silence; les affiches, les proclamations, les listes des divers partis sont devenues maculature.

Eh bien, nous regrettons ce moment, car il a certainement son bon côté. On sent le besoin de voir revenir de temps en temps ces périodes électorales, ces temps d'effervescence populaire, qui rappellent aux grandeurs humaines, aux puissants du jour, aux enfants gâtés de l'intelligence ou de la fortune, qu'ils ne sont pas seuls, mais qu'ils ont à côté d'eux des citoyens et des électeurs. Il est bon qu'un remaniement complet de nos pouvoirs publics ramène un peu de jovialité, de sourires et de regards sympathiques sur tant de figures si sévères, si indifférentes pendant quatre ans; il est agréable de pouvoir serrer tout entière la main de ceux qui depuis longtemps ne vous tendaient en passant qu'un doigt, deux au plus.

Rencontre-t-on jamais plus de gens aimables, de sourires affectueux, de bonnes et larges poignées de mains, de gracieux coups de chapeaux que dans les quelques semaines qui précèdent immédiatement un renouvellement intégral?... On éprouve alors tant de plaisir à saluer son prochain qu'on voudrait vivre dans d'éternelles et sentimentales élections.

On nous objectera peut-être que cette atmosphère si chaude, si bienveillante s'attiédit peu à peu, se refroidit bientôt tout à fait pour reprendre sa température ordinaire; c'est vrai, mais enfin pour beaucoup de gens, pour les caractères affectueux et sensibles, c'est toujours un bon moment de passé dans le désert aride de l'existence. Il en est de cela comme des vœux et des souhaits de nouvelle année, qui ne sont le plus souvent que de vaines formules, mais que nous nous plaisons à prendre pour des témoignages de tendresse et de sincérité.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Après le calme qui a succédé aux élections, un seul incident fâcheux est venu jeter le trouble dans notre bonne ville de Lausanne; c'est la décision par laquelle le Conseil communal a fixé l'heure de ses séances dans l'après-midi. Cette innovation qui, au premier instant, paraissait heureuse et convenir à la généralité des membres du Conseil, vu leurs occupations de la matinée, n'a pas tardé à devenir un sujet d'angoisse.

Chacun ne connaît pas la chimie, et ils sont rares les membres du Conseil qui ont cherché à se rendre compte de ce qui se passe dans une salle éclairée par de nombreux becs. Un d'entre eux cependant en a donné une définition scientifique révélant toute l'horreur du danger qui menace les représentants de la commune. Ce danger, le voici :

Chaque bec brûle une quantité notable d'oxygène emprunté à l'air de la salle!

Cet oxygène, en se combinant avec le carbone contenu dans le gaz d'éclairage, produit en abondance de l'acide carbonique, vrai poison pour une assemblée délibérante!

Chaque conseiller communal, sans trop y prendre garde, respire encore le peu d'oxigène laissé dans la salle par les becs et expire le carbone, poison dont nous venons de parler.

Et si, comme on le prétend, chaque municipal absorbe quatre fois plus d'oxigène qu'un simple mortel, le danger ne fera qu'augmenter si la Municipalité s'y trouve au complet.

Dans de pareilles conditions, pas moyen de respirer sans les précautions les plus minutieuses pour alimenter sans cesse le Conseil d'oxigène de bonne qualité. Qu'on se représente, — nous n'osons vraiment pas y songer, — qu'on se représente l'huissier Regamey oubliant d'ouvrir les petites fenêtres supérieures destinées à la ventilation, et les cent membres du Conseil dans cette atmosphère funeste, ahuris, les yeux ternes, la poitrine oppressée; qu'on se représente enfin tant de vies s'éteignant sous les horribles étreintes de l'asphyxie!... Quelle responsabilité pour les auteurs de la motion!!!

Nous ne voyons qu'un seul moyen d'éloigner de nous une pareille catastrophe; c'est une extrême prudence. Plusieurs membres ont entre autres l'habitude d'entrer en séance avec un bouquet de violettes ou de réséda à la boutonnière. Nous ne saurions trop les engager à y renoncer, en leur rappelant que, la nuit, les fleurs et tous les végétaux en général absorbent l'oxigène et exhalent le carbone.

Samedi dernier, cependant, les membres du Conseil communal ne paraissaient guère préoccupés de ces sombres considérations. Réunis au Casino-Théâtre dans un charmant banquet, fort bien servi, ils oublièrent facilement les distinctions de partis et les effets de l'acide carbonique, dans d'excellents discours et de gaies chansons qui se prolongèrent après minuit, comme pour donner satisfaction aux partisans des séances du matin. Voici entre autres quelques couplets de circonstance chantés par un des convives:

Quand je contemple en cette agape aimable Tant de gaîté, d'entrain, de mouvement, Mon souvenir, — le fait est excusable, — Aux élections se reporte un moment; Et je me dis: Luttes amères, Passions d'un jour sombre et fatal, Fuyez, je ne vois que des frères Dans notre Conseil communal.

Elle a passé cette époque fiévreuse

Où chacun vit de nos deux comités

La mission devenir malheureuse

Par des pouvoirs beaucoup trop limités.

Que rèvaient-ils? le libre échange.

Entre deux camps, rivaux, jaloux:

C'était vouloir, — projet étrange,

Arranger la chèvre et les choux.

Et cependant j'aime ces divergences
Mettant au jour toutes les opinions;
Trop d'unité, trop de condoléances.
Font, croyez-le, de tristes élections:
L'accord parfait à la musique,
Aux gens timides et prudents;
Mais sur le terrain politique
Montrons-nous quelquefois les dents.

Qu'ils étaient beaux ceux de la liste blanche, Comme ils disaient sur un ton radieux : « Oui, nous tenons le couteau par le manche,

- » Tout nous prédit un sort victorieux!
 - » Les Croisettes nous appartiennent,
 - » Montblesson n'a jamais fléchi,
 » Les Râpes de nous se souviennent,
 - » Jules Perrin répond d'Ouchy! »

Et d'autre part, les hommes de la verte, Les radicaux s'apprêtaient aux combats. Nous combattrons, disaient-ils, avec perte, Mais sans broncher, sans reculer d'un pas.

A tout tenter qu'on se hasarde, Malgré l'échec du premier jour; Demain, faisons donner la garde Pour l'emporter au second tour!

Ainsi, durant une longue semaine, Même au-delà, pendant plus de dix jours, Nous pûmes voir la victoire incertaine Subir, hélas! l'épreuve des six tours.

On voyait la liste battue, Le lendemain se relevér; Et les rieurs de l'absolue, A la relative pleurer.

Tel est, messieurs, de l'œuvre politique Le sort mobile, et fort heureusement: C'est ce qui fait vivre la république, Ce qui maintient notre gouvernement. Cédons, ce soir, le pas à l'allégresse A la gaîté qui n'a qu'une couleur; La liste qui nous intéresse Est celle du restaurateur. (*)

Nous ne devons point oublier la communication suivante, faite quelques jours auparavant, par un électeur forain, à l'un des membres du comité chargé de l'organisation du banquet:

Lè vôtès dè Lozena.

Stu iadzo, Dieu sâi béni, n'ein portant fini avoué cliiâo vôtès, que cein n'est ma fâi pas damâdzo, kâ quand l'est qu'on ne va perein à l'écoula, l'est lo diabio dè teni la plionma tant grand teimps et pi que n'ein que z'u lo Grand Conset, lo Conset communat et re lo Grand Conset, que cein ne botsivè pas.

Po lè conseillers, m'ein fotto, lài su z'allâ finnameint lo premî coup et pi l'est tot, ne mè tsau pas quoui on nommâi; que cein mè fâ-te que fassont reinbotsi la tsemena dè la cura dè Pompaplio âo bin que redresséyont lo tsemin que va du Biôlai-Magnou à Velâ-Bramâ; sont tî bons po cein décidâ; mâ po lo Conset communat et po la Municipalitâ, diabel... l'est on autro afférè; assebin n'é pas manquâ onna vôta, mémameint que cein m'a gravâ dè pliantâ mè truffès, kâ la séconda senanna, que fâsai bin galé lo demâ, y'aré pu férè duè bounès vouarbès, mâ su z'u vôtâ, et pi vo sédè: on iadzo qu'on est quie, on va bâirè on verro, on golliassè. et adieu lo petsâ, lo cordé et lè truffès; la pliodze est revegnà et du adon l'a adé étâ trâo mou.

Eh bin portant tot cein l'est la fauta d'on part de mina mor qu'âmont le tsecagnes. Se sont asseimblià ao vilho cabaret à Mounet, su la Palud, que y'avâi quie Monsu Bertholet, cé qu'a fé recrétre lo gadzo dâi régents; Monsu Moret, Marque, que ne mâtse pas papet, quand faut dere oquie; Monsu Molle, que fà lo tabà recouquelhi, et pi onco dâi z'autro. Enfin quiet, c'étâi on mécllion de ristous et de grippioux, coumeint on desâi dein noutron teimps; ora lâo diont dâi libériaux, dâi radicaux, ne sé pas bin adrâi coumeint, mâ l'est adé lo mémo tabà.

Adon clia lulus que volliavont baire quartet einseimblio et se bin accorda po avai vito vôta ont coumeinci pe se tsamailli rappoo ai noms.

— Ne volliein vôtă po cé-siquie, se desont lè z'ons.

— Diabe la votâïe, se fasont lè z'autro; et coumeint l'étiont ti dâi tétus, l'ont bintout z'u eimbrouilli totès lè cartès. Adon sè sont tî méclliâ dè férè dâi listès, que y'ein avâi dâi bliantsès, dâi verdès, dâi rodzès, dâi dzaunès, dâi tiolons, qu'on ne savâi pas su quin pî veri. Totè clliâo listès, l'étâi dâi bravès dzeins, ne dio pas na; mâ y'avâi dâi brâvo citoyens qu'ein sâvont destrà, que n'étiont pas su la verda et pi dâi z'autro que n'étiont pas su la bliantse, que n'est binsu rein què po dâi dzalosi, âo bin que sâ-t-on bin pou! pace que lè z'ons vou-

^(*) Le menu du banquet.